

# Charte du Conseil de parents

## Qui ?

Des parents représentants, les responsables et un membre représentant de l'équipe.

## Pourquoi ?

Un groupe de parents représentants des autres parents, pour :

- échanger sur le quotidien de la crèche,
- être en lien avec l'équipe de professionnels,
- donner un point de vue de parent auprès de l'équipe de professionnels,
- concevoir et mettre en œuvre des projets en collaboration avec l'équipe pédagogique,
- créer du lien entre parents.

## Comment ?

- Engagement des parents sur une année scolaire tant que l'enfant est accueilli à la crèche.
- Etre présent régulièrement en réunion "Conseil de parents".
- Fournir ses coordonnées aux autres parents. Créer une boîte mail spécifique et la faire vivre.
- Présenter le Conseil de parents en réunion annuelle de parents.
- Les réunions permettent d'échanger sur le quotidien, d'organiser des événements, fêtes...

## Exemples de projets qui ont été réalisés ?

"Instants Thé", fêtes de saison, ateliers, bourse aux vêtements, pique-nique partagé, animation conte...